

**HERBE  
À POUX**

**ON L'ARRACHE  
SINON ON EN ARRACHE!**

# HERBE À POUX

**20 %** de la population  
est atteinte par le rhume  
des foins en août et septembre  
à cause de **L'HERBE À POUX**



Juin - Plantule



Juillet - Végétatif



Août - Allergène

## L'ARRACHER...

c'est facile avant qu'il ne soit trop tard!

### LES SYMPTÔMES

Éternuements, irritation de la gorge, congestion nasale, yeux rouges, larmoiements, difficultés respiratoires.

### À POUX OU À PUCE ?

#### À POUX



- C'est une plante annuelle qui meurt lors des gelées d'automne.
- L'élément allergène est le pollen qui cause le rhume des foins.
- Seules les personnes allergiques ressentent des symptômes.
- Il n'y a aucun danger à arracher l'herbe à poux à mains nues.

#### À PUCE



- C'est une plante vivace qui se présente sous diverses formes : en buisson, rampante ou grimpante.
- Au contact avec la peau, sa sève vénéneuse cause une inflammation, et ce, même en hiver.
- Tout le monde peut réagir à l'herbe à puce.
- Pour l'arracher, utilisez de l'équipement jetable ou qui sera lavé à l'eau chaude savonneuse.

### LA SOLUTION

**Arracher l'herbe à poux tout l'été et, surtout, avant le mois d'août!**

Si vous constatez qu'il y a de l'herbe à poux sur un autre terrain que votre propriété (école, commerce, etc.), écrivez-nous : [herbeapoux@mrclesmoulins.ca](mailto:herbeapoux@mrclesmoulins.ca).  
Si l'herbe à poux est située sur un terrain municipal, vous devez aviser votre ville.  
Ville de Mascouche : 450 474-4133 | Ville de Terrebonne : 450 961-2001

